



Le Lyotain

Édito

Rétrospective 2017 : une année forte

Alors que les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent, je profite de la parution de ce dernier lyotain de 2017 pour revenir sur quelques moments forts qui ont ponctué la vie locale.

Tout d'abord l'entrée de la commune dans la nouvelle communauté d'agglomération : **Troyes Champagne Métropole**. Cette nouvelle appartenance va permettre à Saint-Lyé de bénéficier ou d'accueillir de nouveaux services tels la maison des services, le transport urbain, l'octroi de fonds de concours financiers pour certaines opérations éligibles, la mutualisation de services...

La réalisation des travaux de restructuration de notre **cœur de ville**, certes perturbants, bien que quelques finitions restent à réaliser, apporte bien-être et sécurité aux utilisateurs et met en valeur les commerces riverains. Le remodelage de cet environnement central permettra d'organiser de nouvelles activités ou manifestations festives.

L'ouverture récente du **marché** hebdomadaire devrait répondre aux attentes de bon nombre d'entre nous et offrir un nouveau service. L'installation d'une **étude notariale** complète la panoplie des services à destination de la population.

Depuis son ouverture tant attendue, la **déchèterie** connaît une fréquentation qui prouve et conforte la pertinence du choix du lieu d'implantation et de la décision de créer cet équipement. La qualité de l'accueil, la facilité d'accès et d'utilisation méritent d'être soulignées.

L'installation des premières entreprises sur la **zone artisanale de l'Arcade** apporte une attractivité supplémentaire à la commune. Cette implantation efface et remplace agréablement la friche qui l'a précédée.

L'enquête publique diligentée en vue de la construction de la **Chanvrière de l'Aube** est terminée. Après le complément de fouilles archéologiques sur une petite zone du site, les travaux pourraient débuter fin 2018.

Pour clore ces moments forts, nous vous présentons dans les pages suivantes, en avant-première, une expérimentation de la TCAT : **l'arrivée prochaine, dès le 10 janvier, de nouveaux transports en commun, bus de ville et autocars.**

Avant de fermer les pages 2017, le Conseil municipal se joint à moi pour souhaiter à chacune et chacun d'entre-vous, Lyotaines, Lyotains, Evêchates et Evêchats, de bonnes fêtes de fin d'année.

Que ces moments soient tout d'abord des instants de joie et de bonheur passés en famille ou avec des amis. Ayons une pensée particulière pour celles et ceux qui seront seuls durant cette période de fêtes.

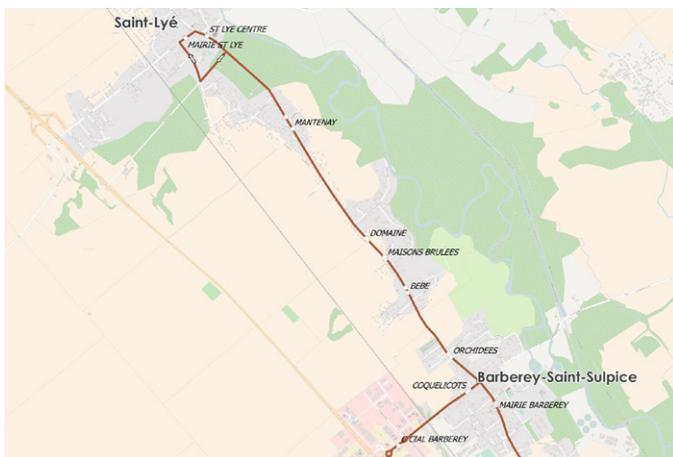
Le Maire
Marcel Spilmann



Les transports en commun arrivent à Saint-Lyé et Grange L'Evêque

Après plusieurs réflexions, ébauches de circuits de desserte, essais de passage dans certaines rues secondaires de la commune, l'intégration de contraintes techniques, sécuritaires et financières, Troyes Champagne Métropole et la TCAT s'orientent sur une desserte expérimentale d'un an dès le 8 janvier 2018. Des points d'étape trimestriels permettront d'apporter des améliorations si besoin.

Saint-Lyé centre : extension de la ligne 3



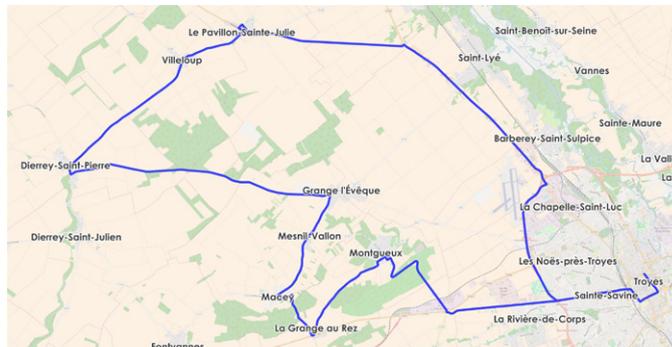
La ligne 3 sera donc prolongée pour desservir en partie la commune avec 6 stations : Rue du bébé, rue des maisons brulées, Domaine de Mantelay, rue de Mantelay, mairie de St Lyé, Place de l'église. 20 rotations sont envisagées : 3 en liaison directe Troyes centre ville, 17 autres avec passage par le centre commercial de Barberey Saint-Sulpice.

Grange L'Evêque : une ligne express en autocar



Une ligne express en autocar va également être expérimentée depuis Pavillon Sainte Julie au centre ville de Troyes via Grange L'Evêque : un aller-retour les mercredis et samedis toute l'année sauf en juillet et août.

Seine Melda Coteaux : une navette deux fois par semaine



Cette nouvelle ligne fonctionnera les mercredis et samedis toute l'année. Elle partira de Troyes centre « Fontaine » et desservira St-Benoît-sur-Seine, Mergéy, Villacerf, Payns, Barberey, Sainte-Maure et Lavallotte. A l'heure où nous imprimons ce Lyotain, la TCAT finalise ce grand projet qui concerne également d'autres communes de Troyes Champagne Métropole. Une large communication sur les lignes, les arrêts, les horaires, les abonnements... sera mise en place mi-décembre. Des flyers seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres, et les sites internet www.tcat.fr et www.saint-lye.fr vous expliqueront en détail. Pour assurer l'équité entre tous les habitants, l'universalité de la tarification a été adoptée : mêmes tarifs et mêmes abonnements dans chaque secteur. Cette expérimentation répond aux objectifs du plan de développement des transports en commun conduit par Troyes Champagne Métropole dans le cadre de la loi sur l'air. Elle nous encourage à reporter les voyages réalisés en voiture depuis de nombreuses années, vers les transports en commun, moins onéreux et plus respectueux de l'environnement. Elle nous incite à modifier nos habitudes, ce qui n'est pas toujours simple. C'est pourquoi cette expérimentation est mise en place pour un an, une durée utile pour que chacun adapte ses déplacements et que la TCAT puisse, réciproquement, adapter son offre aux nouveaux besoins d'un large public.



Noël approche à grands pas !

Samedi 25 et dimanche 26 nov.
en journée

Salle des fêtes et centre-bourg de Saint-Lyé

**Noël en avant-première,
une belle fréquentation**

Animations gastronomiques
Marché de Noël avec de nombreux exposants
en compagnie du Père Noël
Couette-Couette la clownette et ses sculptures sur ballons
Concert de Noël avec Gérard Piccioli à l'église de Saint-Lyé.

Mercredi 13 déc.
à 15h

Salle des fêtes de Saint-Lyé

Les clowneries de Noël
avec **Lulu l'Auguste** et
distribution de chocolats
par le Père Noël.
Places limitées à 200
personnes, sans inscription
préalable.

Dimanche 17 déc.
de 8h30 à 13h

Salle des cérémonies,
Hôtel de ville de Saint-Lyé

Distribution des
colis de Noël aux aînés
de 70 ans et plus,
Lyotains et Evêchats.

Dimanche 24 déc.
de 9h30 à 13h

Déambulation dans
les rues de Saint-Lyé

Calèche du Père Noël
qui distribuera
ses chocolats.

Les clowneries de Noël avec Lulu l'Auguste

Réservez l'après-midi du mercredi 13 décembre sur l'agenda de vos enfants. Lulu l'Auguste, clown d'or 2007, donne rendez-vous aux petits (et grands) Lyotains et Evêchats à 15h à la salle des fêtes de Saint-Lyé.

Les clowneries de Noël sont un vrai show de music-hall et de cirque, où enfants (même les plus petits) et parents participent : tours de magie, sketches visuels, tabouret volant, confection d'un gâteau de Noël (ouh la la...), jeu des cordes et tant d'autres. Le public chante et danse avec Lulu l'Auguste !

Le Père Noël viendra rencontrer les enfants et distribuer ses chocolats.

Attention : nombre de places limité à 200 personnes, sans inscription préalable. Ne soyez pas en retard.

MERCREDI 13 DÉCEMBRE
15h - Salle des fêtes
Spectacle gratuit

Semaine bleue : à renouveler

Le pari était osé : organiser à Saint-Lyé, tous les jours durant une semaine complète, des animations destinées essentiellement aux seniors et en y associant les plus jeunes afin de créer des liens intergénérationnels. Début octobre, cette semaine bleue fut une pleine réussite, grâce à la belle participation d'une centaine de personnes ravies de leurs multiples découvertes, expériences et rencontres. Le Service Vie Locale, sous la houlette de Didier Renard, accompagné de Pauline et de Véronique, notre bibliothécaire, avait concocté un programme très attractif et riche en activités variées. Chacun pouvait, selon sa sensibilité, trouver un atelier à son goût dans le panel d'animations proposé, qu'il soit culturel, artistique, de détente, de loisirs ou bien encore sportif.

Cette première semaine bleue lyotaine n'aurait pas connu le succès rencontré sans le concours de l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré au bénéfice des diverses animations. Je souhaite ici leur signifier toute ma gratitude.

Jean-Philippe HASS
Maire-adjoint Enfance Jeunesse et Vie locale

Retour sur... Animations et convivialité Tout un programme...

Samedi 30 septembre

Ouverture avec la « marche bleue ».

Malgré une météo maussade, la randonnée a été maintenue, et après un bon café, les marcheurs sont partis dans la joie et sous la pluie, arpenter les 6 kms aux abords du canal. Merci à Marie Agnès et Jean-Marie, adhérents de la Vie locale et bénévoles sur la semaine bleue, pour leur participation dans l'organisation de la marche.

Lundi 2 octobre

Le rendez-vous était fixé au club des Myosotis, pour un après-midi partage autour de la cuisine. Les douze participantes, sous les conseils de Maria et Sophie (adhérentes et bénévoles également) ont

Merci à tous !

100 participants
22 bénévoles ou intervenants
dont 12 adhérents de la Vie locale
7 associations
6 agents municipaux mobilisés par moments

préparé puis dégusté un gâteau au chocolat et une tarte soleil. Un moment convivial pour échanger autour des idées de chacune, sur le futur atelier cuisine du service Vie locale.



Mardi 3 octobre

Pour une matinée nature, bien-être et jardin, direction le parc de la mairie pour une découverte de la naturopathie, de l'hortithérapie et une rencontre avec l'association des Croqueurs de pomme, la société horticole de l'Aube et une Lyotaine productrice de safran. Une trentaine de participants ont pu échanger sur les médecines douces, recueillir les conseils pour la taille des fruitiers et se renseigner sur cette épice qui pousse chez Catherine HOUNAU.



Mercredi 4 octobre

Rencontre intergénérationnelle à l'accueil de loisirs.

Les classes des écoles maternelles et élémentaires ont reçu la visite des animatrices de la bibliothèque et d'une équipe de bénévoles (Martine, Patricia, Claire, Joëlle, Sylvie) pour une séance d'animations autour du livre : « raconte tapis, oralbum, kamishibai et sketch ».



Moment de partage entre enfants et séniors autour d'une réalisation culinaire et de sa dégustation.





Jedi 5 octobre

Chut... c'était l'atelier « bien dormir » proposé par l'Aide à Domicile en Milieu Rural.

Les Archers de l'étoile de Maizières la Grande Paroisse ont offert une initiation au tir à l'arc en matinée.



Rencontre avec Lyliane MOSCA, romancière auboise, à la bibliothèque.



Vendredi 6 octobre

Place aux échecs, sous les conseils avisés d'Alain, à la porte ouverte de l'atelier couture encadré par Martine et au tir à la carabine sur le stand du Pilaout.



En soirée, de 18h à 19h, le parc de la mairie a accueilli l'association « A l'aube du conte » qui a emporté petits et grands dans la magie de belles histoires.

Samedi 7 octobre

Enfin, cette semaine réussie s'est clôturée à l'accueil de loisirs de 14h à 17h, avec la « passerelle bleue », pour un après-midi intergénérationnel, convivial et récréatif, autour de défis scientifiques et artistiques, de saynètes de théâtre (présentées par les enfants sous la houlette de Mr Gardiennet), de livres en réalité augmentée, de la découverte de la généalogie, de la (re)découverte du jeu d'échecs...

Un concours de dessin passionnant. L'animation musicale orchestrée par Pascal GENNERET. Ecoute et attention pendant la lecture à haute voix.



Passation de drapeau sous le signe de l'émotion

Sous les parapluies, la commémoration du 11 novembre a été riche d'émotions partagées par un public nombreux.

Marcel SPILMANN, maire de la commune, a transmis un message de vigilance. Citant le Maréchal Ferdinand FOCH – « Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir » – le Maire a souligné l'impérieuse nécessité de se réunir, se rassembler, se souvenir, afin que l'histoire ne soit pas un éternel recommencement. « Commémorer l'armistice du 11 novembre 1918, c'est prendre en compte le passé pour éclairer notre avenir », a-t-il affirmé devant un public plus large que les années précédentes. Lorsque, sous la houlette de Monsieur CHANTEPERDRIX, directeur de l'école élémentaire, les enfants ont cité les noms des combattants puis entonner la Marseillaise sous la pluie, l'émotion était grande.



Fabien CHERQUITTE, un engagement distingué par la Croix du combattant

Pierre KULIG, porte-drapeau officiel depuis une quinzaine d'années (et suppléant pendant 10 ans auparavant), a passé la main à Fabien CHERQUITTE, sapeur pompier du Centre de première intervention de Saint-Lyé, pour perpétuer et transmettre la mémoire de nos combattants tombés au champ d'honneur.

Fabien CHERQUITTE a servi sous les couleurs françaises sur différents terrains d'opérations extérieures : Guyane par 3 fois, Bosnie Herzégovine, République de Macédoine, Tchad. La cérémonie du 11 novembre dernier a été l'occasion de distinguer son engagement exceptionnel. « En ces temps où nos armées sont particulièrement sollicitées, devant des menaces qui se multiplient, nous mesurons chaque jour le sens et la force de votre démarche et du don par lequel vous mettez en jeu jusqu'à votre propre vie pour défendre celle de vos concitoyens », a précisé le maire en lui remettant la Croix du combattant, décoration méritée pour ce jeune, mais déjà « ancien combattant ».

Fabien CHERQUITTE, nouveau porte-drapeau, relève donc le major Pierre KULIG qui a servi dans l'Armée de l'Air. L'assemblée s'est jointe au Maire pour remercier chaleureusement Pierre KULIG en l'assurant de sa reconnaissance pour son dévouement durant toutes ses années au service du devoir de mémoire et du drapeau français.



Informations Mairie

Les déclarations de PACS en mairie

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des déclarations de PACS se fait en mairie et non plus au Tribunal d'Instance.

Les partenaires de PACS peuvent donc s'adresser :
- soit à la mairie dans laquelle les partenaires déclarent fixer leur résidence commune (résidence principale),
- soit à un notaire.

Un dossier devra alors être constitué et après vérification des différentes pièces, l'enregistrement du PACS se fera sur rendez-vous à la mairie de Saint-Lyé (tél. 03 25 76 60 07).

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Inscription sur la liste électorale Date limite le 31 décembre

Les inscriptions sur la liste électorale de la commune sont reçues au secrétariat de mairie jusqu'au 31 décembre 2017 pour prendre effet au 1^{er} mars 2018.

Pour vous inscrire, vous devez justifier d'un domicile réel sur la commune ou figurer pour la 5^e fois sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales. Munissez-vous d'une pièce d'identité et du justificatif correspondant (domicile ou imposition de moins de 3 mois).

S'inscrire en ligne, c'est possible

La commune adhère aux services en ligne proposés par la Direction de l'information légale et administrative (DILA) afin de simplifier les démarches administratives des usagers. Pour ce faire, il vous suffit d'aller sur le site www.service-public.fr, site officiel de l'administration française, de créer un compte personnel service public et de réaliser votre inscription.

Pour des raisons techniques, il est vivement conseillé de ne pas attendre les derniers jours de décembre pour procéder à votre inscription sur ladite liste.

Le maire rappelle que les enfants ayant quitté le domicile parental ne peuvent se prévaloir à ce titre de leur qualité de contribuable pour rester inscrit sur la liste électorale de la commune. Il les invite donc à solliciter leur inscription dans la commune de leur nouveau domicile avant le 31 décembre 2017.

Révision de la liste complémentaire (élection des représentants au Parlement Européen et élections municipales) :

Elle a lieu jusqu'au 31 décembre 2017. Seuls les ressortissants d'un des Etats de l'Union Européenne peuvent demander leur inscription sur les listes.

Permanence spéciale le 30 décembre

Pour se faire inscrire sur la liste électorale, une permanence sera ouverte à l'hôtel de ville de Saint-Lyé le samedi 30 décembre 2017 de 10h à 12h.

Modernisation et simplification des démarches administratives

Les guichets de la préfecture et des sous-préfectures sont désormais fermés au public. Depuis début 2017, l'Etat modernise les démarches liées à la délivrance des titres : carte d'identité, passeport, permis de conduire et carte grise.

Carte d'identité et passeport dans 13 mairies exclusivement

Dans l'Aube, 13 mairies sont les seules habilitées à recueillir les demandes de cartes nationales et

sont équipées de dispositifs de recueil : Arcis-sur-Aube, Brienne-le-Château, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Creney-près-Troyes, Estissac, Ervy-le-Châtel, La Chapelle Saint-Luc, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Saint-Julien-les-Villas, Sainte-Savine et Troyes. Vous pourrez vous rendre dans n'importe laquelle, quel que soit votre lieu de résidence.

La demande de carte nationale d'identité est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée et unifiée.



- Depuis un point numérique, situé à la préfecture ou dans les sous-préfectures ;
- Dans un espace numérique, chez les partenaires du ministère de l'intérieur, telles que les mairies, les maisons des services au public, etc.

Qu'est-ce que vous y gagnez ?

- Les démarches sont accessibles en ligne 24 h/24 h.
- Vous gagnez du temps.
- Vous n'avez plus à vous déplacer.

Permis de conduire

Comment faire pour les démarches liées au permis de conduire ?

Pour toute demande relative :

- à une demande de permis de conduire (nouveau permis),
- à un renouvellement de permis de conduire (duplicata),
- en cas de perte ou de vol,
- à son solde de points...

Ces démarches sont à accomplir en ligne en vous connectant gratuitement au site de l'ANTS (<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>).

Pour les échanges de permis de conduire étrangers et les permis internationaux, une nouvelle procédure d'échange de permis de conduire étranger et de délivrance de permis de conduire international est applicable depuis le 11 septembre 2017.

Certificats d'immatriculation (cartes grises)

Comment faire pour les démarches liées à l'immatriculation des véhicules ?

Pour toute démarche concernant :

- la déclaration de cession d'un véhicule,
- un changement d'adresse,
- la perte, le vol ou la détérioration d'un titre (demande de duplicata),
- un changement de véhicule ou un changement de titulaire du véhicule...

Ces démarches sont à accomplir en ligne en vous connectant gratuitement au site de l'ANTS (<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>)

Après l'instruction d'un dossier complet, un message sera ensuite adressé au demandeur sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de son titre auprès de la mairie de dépôt.

Cette prestation est, le plus souvent, assurée sur rendez-vous, il est donc prudent de se renseigner avant tout déplacement auprès des mairies équipées.

Permis de conduire et certificat d'immatriculation exclusivement en ligne

Désormais toutes les démarches de la carte grise et du permis de conduire se font exclusivement en ligne.

Depuis le 16 octobre 2017, un **serveur vocal interactif** est mis en place afin d'apporter des réponses aux citoyens concernant la délivrance des titres suivants : carte grise, permis de conduire, carte nationale d'identité et passeport. Ce serveur vocal est accessible via un numéro national unique, le **34 00** (0,06 centimes par minute).

Comment accéder aux télé-procédures ?

Les télé-procédures sont disponibles sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : www.ants.gouv.fr ou France Connect.

- Depuis votre domicile, via internet avec votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone ;
- Chez les tiers de confiance (professionnels de l'automobile, auto-écoles) ;

Soyez informés en temps réel Abonnez-vous à la newsletter

Depuis la refonte du site internet www.saint-lye.fr, vous pouvez recevoir les dernières nouvelles de la commune et de son hameau, informations récentes ou urgentes directement par email, une fois par semaine, le jeudi ou le vendredi. Pour recevoir la newsletter de Saint-Lyé, il vous suffit d'envoyer un mail à mairie@saint-lye.fr.

Cette newsletter est gratuite et sans publicité, votre adresse mail ne sera en aucun cas diffusée par la mairie et vous pourrez vous désinscrire à tout moment.

Festivités, événements, culture, sports, santé, travaux, vie locale, informations sur la vie quotidienne ou d'ordre administratif, économie, urbanisme, voirie... pour être informé en temps réel sans contrainte.

Comment fonctionne la nouvelle déchèterie ?

Lors de votre première visite, pensez à vous munir d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité. En effet, à chaque usager qui se présente à la déchèterie de Saint Lyé (23 route de Grange L'Evêque, ZA du Pilaout), un agent sur place donne un badge d'accès (1 seul badge par foyer) en échange de quelques informations indispensables à son enregistrement (nom, prénom, adresse, téléphone, mail...). Ces données sont bien sûr soumises à une validation de l'usager et la carte d'accès est active une semaine environ après la date de la première visite.

S'il s'avérait que les informations transmises soient incomplètes, erronées ou fausses, le service collecte de Troyes Champagne Métropole pourra envisager après un échange avec la personne

concernée d'interdire l'accès à la déchèterie en neutralisant la carte remise.

Cette carte permettra à chaque foyer de déposer ses déchets à raison de 1 m³ par jour avec une obligation de trier les déchets en suivant les consignes de l'agent d'accueil.

A ce jour, le nombre de dépôts à l'année n'est pas limité. Les professionnels (artisans, entreprises, commerçants...) ne sont pas autorisés à déposer leurs déchets et doivent s'orienter vers des opérateurs spécialisés et agréés.

Rappel des horaires d'ouverture

Toute l'année sauf jours fériés

Lundi 14h – 18h

Mercredi 10h – 13h / 14h – 18h

Vendredi 14h – 18h

Samedi 9h – 13h / 14h – 18h

Dimanche 10h – 13h

Fermée le mardi et le jeudi



Vie quotidienne

Nouveau le mercredi matin Le marché de Saint-Lyé

Depuis mi-novembre, la commune a mis en place un marché chaque mercredi de 8h à 13h30 sur le parking de la Maison pour tous au centre-bourg. Poissons, fruits et légumes, poulets et viandes cuites, miels et confitures... ce petit marché de proximité est un rendez-vous agréable et convivial. Il est destiné à grandir si vous le souhaitez. Si les premières éditions ont bien fonctionné, c'est vous qui déciderez de sa pérennité.



La bibliothèque municipale en spectacle

Animation avec les 3-6 ans de l'accueil de loisirs sur le thème d'Halloween

Jeudi 26 octobre au matin, la bibliothèque a fait frissonner les petits avec la lecture d'horribles histoires de sorcières, les a fait grimacer en musique et leur a fait déguster une délicieuse soupe de sorcière au potimarron... sans ver de terre et sans limace, bien entendu !



«Archibald et Bobinette», spectacle musical intergénérationnel de grande qualité

Ce même jeudi 26 octobre, la Compagnie du zèbre à bretelles a présenté « Archibald et Bobinette » à la centaine de spectateurs venus l'applaudir à la salle des fêtes.

Un savant dosage artistique faisait alterner les vieilles chansons d'Archibald et les pitreries hilarantes de l'indisciplinée Bobinette. Petits et grands furent conquis par cette alchimie.

A la fin du spectacle, ces comédiens talentueux et généreux ont laissé les enfants câliner la marionnette ou tourner la manivelle de l'orgue de Barbarie.

Par les félicitations des adultes et les sourires des enfants, la responsable de la bibliothèque constate une nouvelle fois que le public n'a pas été déçu.



Avis aux gourmands, l'atelier cuisine est lancé

Si cette nouveauté lancée le 20 novembre vous tente, vous pouvez encore vous inscrire à ce nouvel atelier Cuisine qui a lieu les lundis à partir de 16h30 jusqu'à la dégustation en fin de journée, dans la salle du Club des Myosotis.

Inscription auprès du service Vie locale (06 31 89 63 48).

Etat civil

Naissance

Macéo BAUDEMONT le 9 juin
Léonie PAYEN le 30 juin
Léopold MONIN le 24 juillet
Mathieu BERNADAT le 2 août
Marco NUNINGER le 26 septembre
Séraphine FOULON le 3 octobre
Noan MARY le 20 octobre 2017

Décès

Liliane JEVAUDAN le 18 juillet
Madeleine BESANCON le 14 août

Yvette BLANCHARD le 27 septembre

Pierre CHASSAN le 12 octobre

Marcel PELLERIN le 25 octobre

Mariages

Guillaume PAUMIER et Cécile DELAINE le 22 juillet

Charles EDOU NZE et Virginie MEUNIER le 27 juillet

Jérémy RIEKER et Ema CANAUD le 26 août

Sylvain BOURG et Floriane MEROSE le 16 septembre

Geoffrey THOMAS et France PAYEN le 30 septembre

Philippe VERHEE et Soraya GHOORUN le 28 octobre